

Bulletin municipal 2026 n°6



Foucherolles



Commune de
FOUCHEROLLES

Foucherolles en hiver





LE MOT DU MAIRE

Foucherollaises, Foucherollais,

Le temps passe vite, voici déjà le moment de vous présenter le bulletin municipal 2026, qui vous fera revivre, j'espère avec plaisir, les temps forts de l'année dans notre commune.

Dans un contexte parfois incertain, notre équipe municipale poursuit son action avec une priorité constante : préserver la qualité de vie, maintenir des services de proximité et accompagner les projets utiles au quotidien de chacun, dans le respect de nos moyens et de notre cadre de vie.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles, les associations, nos agents et l'ensemble des élus pour leur engagement.

A toutes et à tous, je souhaite une année sereine et enrichissante. Qu'elle soit porteuse d'espérance, de santé et de belles réussites personnelles.

Bien cordialement,

Patrick Orth



INFORMATIONS GÉNÉRALES



LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Mairie de Foucherolles
6 route d'Ervauville
45320 FOUCHEROLLES
Tél : 02 38 87 27 05
Courriel : mairie.foucherolles@wanadoo.fr
Secrétaire de mairie : Sylvie Gois

Horaires d'ouverture
Lundi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 14h00 à 18h00



Toutes les informations (administratives, démarches, manifestations et événements, tourisme, annonces, offres d'emploi...) sont disponibles sur le site internet de la mairie :

www.foucherolles.fr



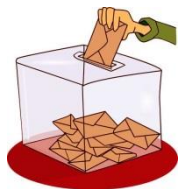
Vous pouvez également nous suivre sur la page *Facebook*, « **mairie de Foucherolles** »



Des informations sont diffusées régulièrement sur PanneauPocket. Vous êtes invités à télécharger cette application afin de suivre les actualités de Foucherolles, mais également d'autres communes ou de la 3CBO, notre communauté de communes.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu le 15 mars 2026 pour le 1er tour, et le 22 mars en cas de 2^{ème} tour. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale de la commune, vous avez jusqu'au 4 février pour vous inscrire en ligne, ou jusqu'au 6 février pour vous inscrire en mairie, pour pouvoir voter à ces élections. En mairie, présentez-vous munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES - NOUVEAUTÉS

A partir de 2026, le mode de scrutin change pour les élections municipales des communes de moins de 1 000 habitants. Le vote se fera à la liste, il ne sera plus possible de rayer un nom ou de panacher plusieurs listes. Celles-ci seront établies en respectant la règle de la parité.





LES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire (se présenter avec carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile). Ils recevront alors un message pour créer un compte sur le site « Ma JDC » - « espace jeunes ».

Cette démarche permet l'inscription automatique sur la liste électorale de la commune aux 18 ans du jeune, et d'effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC).

A la fin de cette journée, un certificat de participation est remis, exigé lors de certains examens ou concours (baccalauréat, permis de conduire...).

Informations sur le site : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



Application à télécharger « ma JDC sur mobile »

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les démarches administratives pour les **permis de conduire** ou les **cartes grises** se font par le site ANTS : www.ants.gouv.fr. Vous devez créer un compte utilisateur ou utiliser vos identifiants de connexion des impôts par exemple.

Concernant les **cartes d'identité** et les **passports**, vous pouvez pré-remplir votre demande sur ce site. Mais vous devrez vous rendre dans une des mairies équipées du dispositif de recueil des demandes, par exemple à Courtenay en prenant rendez-vous au 02 38 97 40 46.

L'ÉTAT CIVIL 2025



Les naissances

Aria Legout
Tim Rochefort da Costa
Sophie Luca
Danéry Louison Algain
Andréa Fersity
Léna da Silva Portas

Les décès

Josiane Roche veuve Pinlet (transcription)
Bernard Rocton
Michel Daunay (transcription)
Bertrand de Colnet (transcription)
Marcel Pirault (transcription)

Transcription : habitant de Foucherolles décédé hors de la commune

Toute demande d'acte d'état civil par internet est gratuite. Si vous êtes dirigé vers un site qui vous demande de payer une somme, abandonnez, et renseignez-vous auprès de votre mairie !

FRANCE SERVICES

France services est là pour vous aider dans vos démarches administratives. Dans le Loiret, 23 France Services vous accompagnent, dont 1 au bureau de Poste de Courtenay.

Quelques exemples de services proposés :

- CAF : créer une demande (APL, RSA...), déclarer un changement de situation...
- Assurance maladie : demander sa carte Vitale, activer son compte Améli...
- Assurance retraite : préparer sa retraite, faire une simulation, une demande de réversion...
- Impôts : déclarer ses revenus, gérer le prélèvement à la source, déclarer une naissance, un décès...
- ANTS : établir une pré-demande de carte d'identité ou de passeport, demander une carte grise...
- Point-justice : demander un extrait de casier judiciaire, une aide juridictionnelle...
- MSA : consulter ses paiements, déposer des demandes d'aides, de retraite...
- France Travail : s'inscrire en tant que demandeur d'emploi, actualiser sa situation...
- La Poste : faire un changement d'adresse, un suivi de courrier...



La Poste
44 Place Armand Chesneau
45320 Courtenay

Horaires d'ouverture
Mardi à vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00
Tel : 02 38 07 23 64



LES AIDES À L'HABITAT

**POUR VOUS GUIDER
DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
RAPPORTS LOCATIFS **COPROPRIÉTÉS**
AIDES À L'ADAPTATION DU LOGEMENT
INVESTISSEMENT LOCATIF
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un conseiller France Rénov' est à votre écoute
du Lundi au Vendredi
de 9H00 à 12H00 et de 13h30 à 17h30.

**INFORMATIONS
& CONSEILS GRATUITS**
02 38 92 10 58
conseil.energie@gatinaismontargois.com

Service éco habitat avec France Rénov'



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Un arrêté municipal a été pris le 20 janvier 2025 modifiant celui du 21 juin 2018 pour limiter les horaires et jours de travaux de bricolage et de jardinage des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore.

L'utilisation de tels appareils est ainsi restreinte :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



VOUS ORGANISEZ UNE PETITE FÊTE : PRÉVENEZ VOS VOISINS !

Vous prévoyez une fête chez vous, avec le risque de faire un peu de bruit : prévenez le voisinage, oralement, ou par un petit mot glissé dans les boîtes à lettres.



LES ANIMAUX

Les personnes détentrices d'animaux, quels qu'ils soient, sont tenues de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.



Il est notamment nécessaire de veiller aux aboiements des chiens, souvent en l'absence de leurs maîtres, ainsi qu'à leur divagation. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique **que s'ils sont tenus en laisse.**

DES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : **17** ou **02 38 97 26 01** (Courtenay)

Pompiers : **18**

Urgences : **112** – envoi d'un SMS au **114**

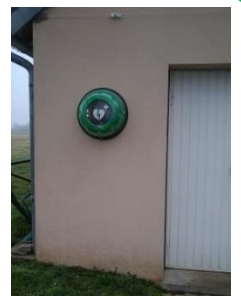
SAMU : **15**

Centre antipoison Angers : **02 41 48 21 21**

Allo enfance maltraitée : **119**

Violences femmes info : **3919**

A Foucherolles, présence d'un défibrillateur, installé sur le local technique, à côté de la mairie.



NOS DÉCHETS



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées le lundi matin. En cas de jour férié, la collecte est décalée d'une journée (le lundi de Pentecôte est travaillé). Il est conseillé de sortir la poubelle la veille ou tôt le matin, et de la rentrer sitôt le ramassage effectué. Les consignes suivantes doivent être respectées : pas de sacs hors du bac, ne pas le surcharger, le présenter couvercle fermé, poignée tournée vers la route.



LE TRI SÉLECTIF

Le point d'apport volontaire pour le tri sélectif se situe en face de l'église. Des colonnes sont disponibles : bac vert pour le verre, bac jaune pour les emballages et papiers.



Tous les emballages peuvent être déposés dans les bacs jaunes, en vrac, vidés de leur contenu, sans les imbriquer les uns dans les autres. L'eau étant précieuse, il est inutile de les laver, il suffit de les vider. Concernant les papiers, il n'est pas nécessaire d'enlever les agrafes, les spirales ou les reliures, ni de les déchirer. Tous les papiers se recyclent, sauf les papiers broyés ou de calage, à déposer dans les ordures ménagères.



Trop souvent des déchets sont déposés aux pieds des bacs !

Il est demandé à chacun de respecter l'endroit, les personnes qui viennent déposer leur tri sélectif proprement et surtout celles qui auront à nettoyer les lieux !



LES DÉCHÈTERIES

Les habitants du territoire de la communauté de communes bénéficient de 3 déchèteries :

- Courtenay – ZI de la Plaine du Lutteau – 06 75 22 23 16
- La Selle-sur-le-Bied – « Les Glands » – 06 75 22 22 46
- Château-Renard – avenue Charles Roux – 06 79 20 89 83

*Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
de 9h10 à 11h50 et de 13h40 à 17h20
Fermées les dimanches et jours fériés*

Pour y accéder, une carte est nécessaire. Elle permet 20 passages par an de 1 m³ chacun et est délivrée par les services de la 3CBO. Si ces passages ne suffisent pas, la carte peut être rechargée du nombre voulu, au tarif de 10 € par passage supplémentaire. Ceux non utilisés dans l'année ne sont pas reconduits l'année suivante. Chaque nouvelle année la carte est recreditée de 20 passages lors de la 1^{ère} visite en déchèterie.

Accueil de la 3CBO pour les cartes de déchèteries :

du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
569 route de Chatillon-Coligny – 45220 Château-Renard (à côté de la piscine)
téléphone : 02 38 95 25 15 - courriel : accueil@3cbo.fr
formulaires accessibles sur le site : <https://3cbo.fr/demande-de-carte-de-decheterie/>

Se munir d'un justificatif de domicile, carte d'identité ou permis de conduire

Les déchets acceptés

- Matériaux inertes : déblais, gravats, cailloux, pierres, poutres, béton non ferrailé, décombres et débris
- Déchets dangereux : peintures, solvants, huile de vidange
- D3E : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Pneumatiques de véhicules légers sans les jantes
- Textiles : <https://refashion.fr/citoyen/fr>
- Cartons
- Ferraille
- Ampoules
- Encombrants
- Déchets verts
- Piles et batteries
- Cartouches d'encre
- Capsules Nespresso ©
- Radiographies



Les déchets refusés

- Ordures ménagères
- Cadavres d'animaux
- Carcasses de véhicule
- Déchets organiques putrides
- Déchets hospitaliers ou de soins, médicaments
- Extincteurs, bouteilles de gaz
- Produits radioactifs ou amiantés
- Engins explosifs ou dangereux
- Pneumatiques de véhicules lourds
- Produits phytosanitaires agricoles
- Mercure
- Plomb
- Ammoniaque



LE COMPOSTAGE

Le compostage est une solution pour lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire les déchets. Vous pouvez créer votre propre compost à la maison.

Le compost est produit grâce à la décomposition des déchets :

- de jardin (mauvaises herbes, tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées...)
- de cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café...)
- de maison (mouchoirs en papier, essuie-tout, journaux...)

Le compostage présente plusieurs intérêts :

- éliminer les déchets végétaux à faible coût
- réduire les quantités d'ordures ménagères
- éviter les déplacements en déchèterie pour les déchets verts
- obtenir un excellent amendement organique et écologique pour les plantations et le jardin.

Il est possible de réserver un composteur auprès de la communauté de communes : 3CBO.fr/compostage



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

L'arrêté préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre des déchets verts et des feux de plein air dans le Loiret.

Il est interdit de brûler dans son jardin : les tontes de pelouse, les tailles de haies, les feuilles mortes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets végétaux et tout autre déchet.

Outre la gêne pour le voisinage et le risque d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

Valorisez vos déchets par le compostage, le paillage, ou l'apport en déchèteries





LES DÉPÔTS SAUVAGES



Avec les déchèteries, les colonnes de tri sélectif, le ramassage en porte à porte des déchets ménagers, le compostage..., il ne devrait plus y avoir de dépôts sauvages ou de déchets le long des routes ou dans les champs et les bois !

Et pourtant, régulièrement, des déchets sauvages sont ramassés par la mairie, au coin d'un bois ou d'un champ, ou au pied des poubelles !

Tout dépôt de gravats sur les chemins ruraux est interdit. Ceci est considéré comme un dépôt sauvage.

Lors du nettoyage de printemps, organisé le 16 mars 2025 sur la commune de Foucherolles, c'est un tonnage impressionnant de déchets qui a été ramassé sur le bord des routes ! Des sacs, des pneus, des canettes, des cartons, des appareils ménagers, et toutes sortes de détritrus !



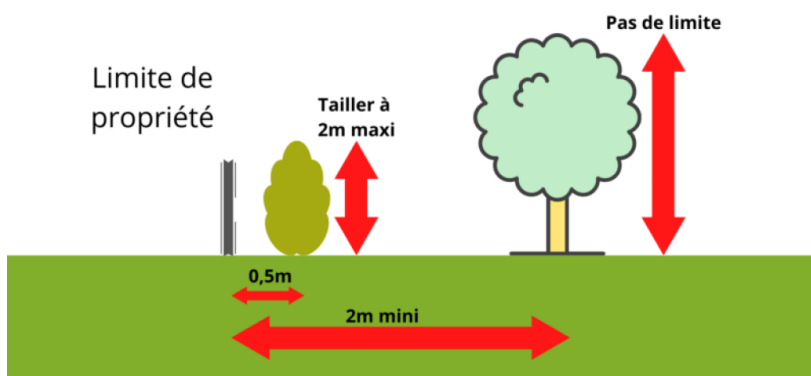
Merci aux bénévoles qui, ce jour-là, ont œuvré pour la propreté de notre village.

Notre campagne est belle, respectons-la !

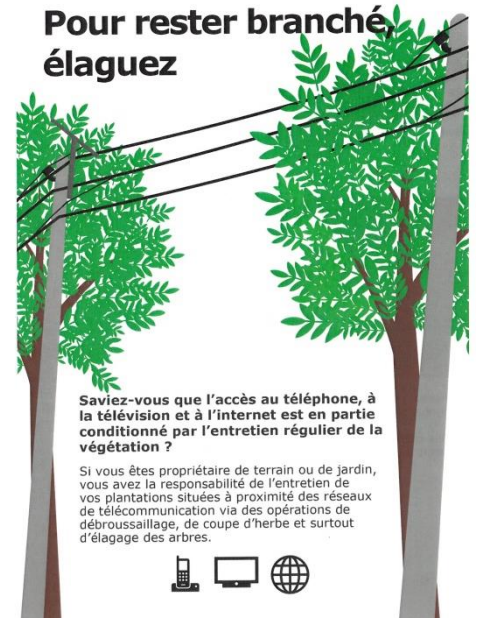
L'ÉLAGAGE

Les haies et arbustes situés en bordure de voirie doivent être **taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public, ou sur la propriété du riverain**. Les arbres, arbustes et végétaux doivent être **élagués** de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens électriques ou téléphoniques. Toute plantation doit ainsi être **coupée à l'aplomb** du domaine public.

Il en est de la responsabilité de chacun.



Pour rester branché, élaguez





LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Les travaux entrepris sur votre propriété doivent faire l'objet d'un dépôt de déclaration préalable ou de permis de construire, selon le cas. Vous pouvez consulter le site www.services-publics.fr pour obtenir de nombreux renseignements, ou vous rapprocher de la mairie.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toitures) : **DP**
Auvent, préau

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation

- < 5m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : **PC**

VERANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

PISCINE

- < 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100m² ouverte : **DP**
- < 100m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

CABANE BOIS OU BETON

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

PORTAIL

DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

GARAGE

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX

DP

FACADE RAVALEMENT

DP

CREATION FENETRE

DP

* si les travaux modifient les structures portantes du bâti, un PC est nécessaire. Si ils s'accompagnent d'aménagement d'espaces habitables de plus de 20 m², un PC est nécessaire

Les imprimés sont téléchargeables sur Service-Public.fr

QUELQUES ACTIONS DE LA MAIRIE



DES DÉCORS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Tout au long de l'année, la municipalité et les membres de l'association « Les mésanges de Foucherolles » décorent la commune : Pâques, la fête de la musique, le tour de France, la rentrée des classes, octobre rose, Halloween, Noël...

Voici des photos illustrant quelques unes de ces actions.



PARTICIPATION DE LA MAIRIE AUX ACTIVITÉS DES ENFANTS

La mairie accorde une aide financière aux familles pour les activités extrascolaires ou sorties scolaires des enfants de la commune selon les conditions suivantes :

- 50 % du montant justifié, avec un plafond de 70 €
- Limité à une fois par an et par enfant
- Dans le cadre d'activité sportive, culturelle ou pédagogique
- Jusqu'à l'âge de 16 ans révolus

NOTRE COMMUNE ET SES TRÈS JEUNES ADMINISTRÉS !

La mairie offre un petit cadeau de bienvenue aux nouveau-nés de la commune. Cette année, il s'agissait de couverts au nom de l'enfant, avec sa date de naissance et son signe astrologique.

Toutes nos félicitations aux familles !

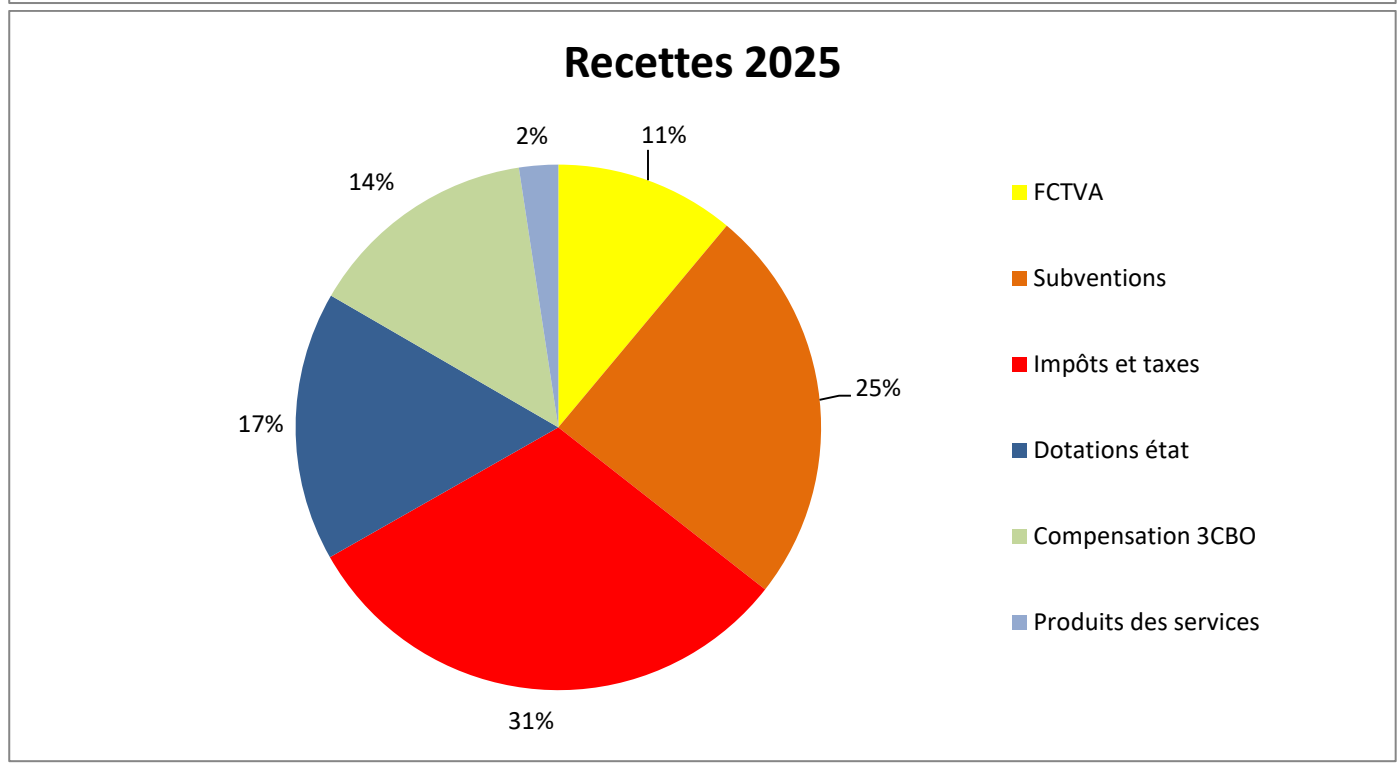
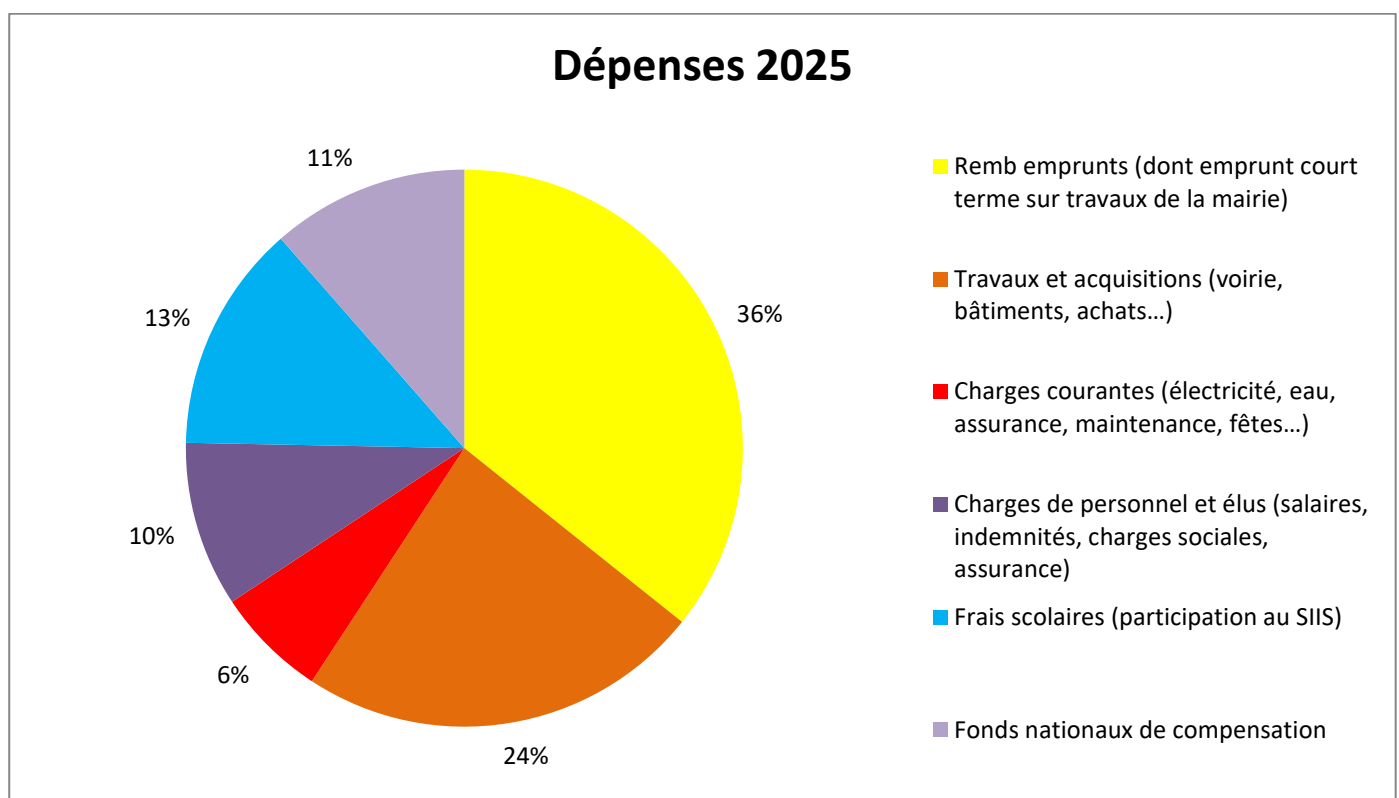


LE BUDGET

LE BUDGET 2025

Le budget communal se divise en deux sections : la section de fonctionnement, et la section d'investissement. Chaque section est composée de recettes et de dépenses.

Voici un aperçu de la répartition des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2025.



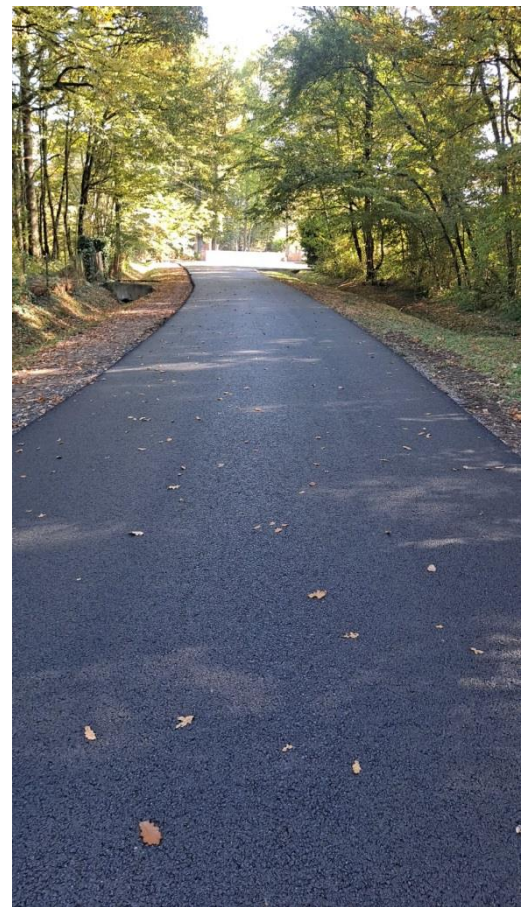


LES TRAVAUX 2025

Les travaux 2025 ont principalement consistés en des travaux de voirie.

En octobre, le lotissement du Bois des Clercs a vu sa voirie refaite : arasement des accotements, préparation du sol, pose de caniveaux, revêtement en enrobés noirs.

Le coût de ces travaux s'élève à près de 69 000 € TTC. La commune a bénéficié d'une subvention de 20 275 € au titre de la redevance des mines, soit environ 30 % du montant TTC.



D'autres dépenses ont été effectuées pour l'entretien courant de la commune.

Selon ces dépenses, des subventions sont demandées au Département du Loiret pour aider à leur financement.





L'ASSOCIATION « LES MÉSANGES DE FOUCHEROLLES »

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Foucherollaises, Foucherollais,



L'association « Les Mésanges de Foucherolles » vous présente ses meilleurs vœux pour 2026. L'année 2025 a été riche en activités, avec des réalisations passionnantes et réussies. Pour cela, je tiens à remercier les adhérents et les bénévoles pour leur aide précieuse et leur dévouement, ainsi que tous les habitants qui participent à nos manifestations. D'autres projets alimenteront l'année qui commence, afin de continuer à faire vivre notre village.

La présidente, Sophie BORDEZ

LES FESTIVITÉS

Les festivités sont organisées par la mairie ou par « Les Mésanges de Foucherolles », ou en partenariat.

JEU DE PISTE DE PÂQUES

Le 21 avril, « Les Mésanges de Foucherolles » ont organisé un jeu de piste de Pâques. Malgré une petite averse, les enfants et leurs parents ont suivi les différents parcours où chaque énigme, sous forme de photos, les emmenait à l'étape suivante. Ils ont tous gagné un lapin en chocolat. Et comme chaque année, un tirage au sort a désigné le vainqueur de la poule d'un kilo.



LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



A l'occasion de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, une gerbe est d'abord déposée par les élus de Foucherolles à la stèle du cimetière du village. Puis, Madame le Maire d'Ervauville, Claudia GUESPIN, Monsieur le Maire de Foucherolles, Patrick ORTH, les élus, et un porte-drapeau se rassemblent devant le monument aux Morts d'Ervauville, accompagnés de la population présente, avec dépôt d'une gerbe. Monsieur le Maire de Foucherolles a lu, lors de cette célébration, le discours de commémoration écrit par Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. A cette occasion, les enfants présents ont déposé des drapeaux tricolores au Monument. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 22 juin, la chorale de la Chapelle-Saint-Sépulcre est venue présenter son répertoire musical 2025. Autour de Mme Potin et Mme Racontard, les choristes ont interprété bon nombre de chansons, avec gaieté, émotion, humour et fantaisie. Un agréable moment musical partagé avec les spectateurs.

LE FEU D'ARTIFICE



Le 9 août, la soirée champêtre était organisée en duo par la Mairie et les « Mésanges de Foucherolles » pour les Foucherollais ainsi que les habitants des communes voisines. Au programme : repas champêtre, jeux pour les enfants, animation musicale avec « Domusic », tous les ingrédients pour une soirée estivale réussie, clôturée par un magnifique feu d'artifice offert par la commune.





LA RANDONNÉE PÉDESTRE DU 7 SEPTEMBRE

Par ce beau dimanche ensoleillé, les randonneurs étaient au rendez-vous pour sillonner la campagne sur les parcours de 8 km, 15 km ou 20 km.



LE THÉÂTRE DES VALLÉES

Le 5 octobre, la commune de Foucherolles s'est associée aux communes de Saint-Hilaire-les-Andrésis, Chantecoq, Courtemaux et Ervauville pour organiser une soirée « théâtre ambulant ». La troupe du Théâtre des Vallées s'est produite sur le stade de Saint-Hilaire. Les spectateurs, assis autour d'un feu, à la tombée de la nuit, ont pu assister à son spectacle itinérant « Les lettres de Calamity Jane à sa fille ». Tout était réuni pour une soirée originale.



HALLOWEEN « LES FANTÔMES DE LA MÉDIATHÈQUE »

Le 30 octobre, l'association « les Mésanges de Foucherolles » a transformé la médiathèque de Courtenay, à l'occasion d'Halloween. 130 participants sont venus rencontrer les fantômes des lieux. Pour ouvrir le coffre contenant les bonbons, il fallait les affronter pour résoudre les énigmes et trouver le code des cadenas.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Madame le Maire d'Ervauville, Claudia GUESPIN, Monsieur le Maire de Foucherolles, Patrick ORTH, accompagnés d'élus, d'administrés et d'un porte-drapeau, ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 avec un hommage à tous les « Morts pour la France ».

Des gerbes ont été déposées devant le monument aux Morts par des jeunes des deux communes et à la stèle du cimetière d'Ervauville.

Madame le Maire d'Ervauville a donné lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants. Les noms des soldats « morts pour la France » en 2025 ont été énoncés et Noah a lu la lettre d'un anonyme écrite à sa maman le 11 novembre 1918.



LE BLEUET DE FRANCE

A l'occasion des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, des Bleuets sont proposés.

En 2025, le Bleuets de France a fêté ses 100 ans. Un siècle d'histoire. Un siècle de solidarité envers ceux qui ont combattu, souffert, perdu... et ceux qui restent.

Le Bleuets de France est né dans les blessures profondes laissées par la Première Guerre mondiale. À l'époque, deux infirmières de l'Hôtel des Invalides, Suzanne Lenhardt et Charlotte Malleterre, proposent aux blessés de guerre de fabriquer des fleurs en tissu bleu. Une activité simple, mais porteuse d'un double objectif : redonner un peu d'espoir à ceux qui souffrent, et leur permettre de subvenir à leurs besoins grâce à la vente de ces fleurs.

Le bleu, ce n'est pas un hasard. C'est la couleur des uniformes des poilus, de la République, mais aussi de l'espérance. Petit à petit, le Bleuets devient un symbole national, reconnu et porté pour ne pas oublier.

Aujourd'hui encore, le Bleuets de France poursuit sa mission. Grâce aux dons collectés, il soutient concrètement les blessés de guerre, les veuves, les orphelins, les anciens combattants et les victimes d'attentats. Il finance aussi des projets pédagogiques pour transmettre la mémoire aux jeunes générations.





LE NOËL DES ENFANTS

Samedi 20 décembre, l'église de Foucherolles accueillait les enfants et leur famille pour célébrer Noël.

Dès 15h00, Céline Harlingue, conteuse, captivait l'attention de tous, par la présentation du conte « Douce nuit ». Puis la chorale de La Chapelle-Saint-Sépulcre a enchanté l'espace par l'interprétation de nombreux chants de Noël.

C'est alors que le Père Noël est arrivé, distribuant friandises aux enfants et cadeaux aux tout petits.



LES AÎNÉS À L'HONNEUR



Pour célébrer les fêtes de fin d'année, nos Aînés ont le choix entre un colis ou un repas.

Le 21 décembre, vers 10h00, les membres du Conseil municipal et du CCAS ont sillonné la commune à la rencontre des Aînés pour leur apporter les colis festifs de Noël. Un beau moment d'échanges, de rencontres souriantes et amicales ! Que tous les appétits et les gourmandises s'éveillent !



Pour celles et ceux qui ont choisi le repas, ce fut l'occasion de se retrouver dimanche 11 janvier 2026 dans la salle d'Ervauville. Les CCAS des deux communes s'associent pour l'organisation de cette manifestation. Le menu concocté par « Sylvie Bernard Traiteur » de La Selle-sur-le-Bied a régalé les papilles. Les convives ont ensuite partagé la galette. Les doyens de cette assemblée, Mme et M. Andry pour Foucherolles, ont reçu un petit présent. L'association Domusic a animé ce bel après-midi, et certains n'ont pas hésité à prendre le micro pour « pousser la chansonnette », dans une ambiance très conviviale. Une agréable journée de retrouvailles !





LES ÉCOLES

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTÉRÊT SCOLAIRE (SIIS)

Le SIIS regroupe 3 communes : Ervauville, Foucherolles, Rozoy-le-Vieil, chacune étant représentée par 3 conseillers municipaux.

Pour Foucherolles les représentants sont : Patrick ORTH, Christian PETIT, Sylvette WONG.

L'école d'Ervauville

L'école accueille les enfants de la petite section de maternelle au CE1.

Classe	Nombre d'enfants	Enseignants	Horaires de classe	Horaires de cantine
PS/MS	23	Dyane DENIS (directrice)	8h30 – 11h30 13h30 - 16h30	11h40 - 12h25
PS/GS	20	Gratiane PHILLIPS	8h30 -11h30 13h30 - 16h30	11h40 - 12h25
CP/CE1	20	Claire COURTOIS	8h30 -11h30 13h30 - 16h30	11h40 - 12h25

L'école de Rozoy-le-Vieil

Elle reçoit les élèves du CE2 au CM2.

Classe	Nombre d'enfants	Enseignants	Horaires de classe	Horaires de cantine
CE2/CM1	18	Anne-Laure FOUCAULT (directrice)	8h50 - 12h05 14h00 - 16h45	12h25 -13h10
CM1/CM2	19	Perinne HENRY	8h50 - 12h05 14h00 - 16h45	12h25 -13h10

La garderie

La garderie se situe à l'école d'Ervauville, les enfants sont accueillis par Charlène PERRET et Stéphanie GAZO.

Les jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Les horaires : matin de 7h30 à 8h30 - soir de 16h30 à 18h30.

L'inscription se fait par téléphone au 02 38 90 98 94 auprès de la secrétaire du SIIS, Annagaële MAUDRUX.

Tarifs de la garderie : 2 € / jour / enfant de 7h30 à 8h30 – 1.50 € / jour / enfant de 17h30 à 18h30 – 2.50 € / jour / enfant de 16h30 à 17h30 ou 17h30 à 18h30 avec goûter et aide aux devoirs.

Le centre de loisirs à Ervauville

Le centre est ouvert tous les **mercredis de 7h30 à 18h30.**

L'inscription se fait auprès de Calypso MORIN, coordinatrice des centres de loisirs de la 3CBO. De préférence par courriel : centre.loisirs@3cbo.fr ou par téléphone : 02 38 97 07 91.

Le transport scolaire

Le SIIS possède son propre car, la conductrice est Sophie BORDEZ. Le coût annuel est de 25 € par élève dans la limite de 50 € par famille.



HORAIRES du MATIN

ROZOY-LE-VIEIL	Départ 8h05	Montée des enfants pour Ervauville
FOUCHEROLLES	Départ 8h20	Montée des enfants pour Ervauville et Rozoy-le-Vieil
ERVAUVILLE	Départ 8h30	Descente des enfants pour Ervauville et montée pour Rozoy-le-Vieil
ROZOY-LE-VIEIL	8h40	Descente des enfants pour Rozoy-le-Vieil



HORAIRES du SOIR

ERVAUVILLE	Départ 16h45	Montée des enfants de Rozoy-le-Vieil et Foucherolles
ROZOY-LE- VIEIL	Départ 16h55	Descente des enfants de Rozoy-le-Vieil et montée des enfants de Foucherolles et Ervauville
FOUCHEROLLES	Départ 17h05	Descente des enfants de Foucherolles
ERVAUVILLE	17h15	Descente des enfants d'Ervauville et des enfants en garderie



La remise des prix

En fin d'année scolaire, chaque enfant reçoit un livre. Les élèves de CM2, en partance pour la 6^{ème}, se voient offrir, en plus, une calculatrice. Qu'elle les accompagne tout au long de leur réussite !

Le Noël des enfants du regroupement scolaire

Le 02 décembre 2025, un spectacle de Noël a été offert aux enfants de nos 3 communes scolarisés dans nos écoles de la petite section au CM2. Le magicien est venu donner un troisième cours de magie, pour le plus grand plaisir des enfants. Le Père Noël est apparu ensuite pour offrir à chacun des enfants un sachet de bonbons.





LE MOT DE LA 3CBO

DES FEMMES ET DES HOMMES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

Bienvenue à la 3CBO !

Derrière la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane, il y a avant tout des femmes et des hommes engagés, qui chaque jour mettent leur énergie et leur cœur pour rendre votre quotidien plus doux, plus simple et plus riche.

Pour nos enfants et nos familles

Parce que les premières années de vie comptent plus que tout, nos multi-accueils et micro-crèches offrent un cocon attentif et bienveillant à vos tout-petits. Et lorsque viennent les mercredis et les vacances, nos animateurs débordent d'idées pour faire vivre à vos enfants des moments de découverte, de rire et d'amitié dans nos centres de loisirs.

Culture, sport et vie locale

Nous aimons voir notre territoire vivre et vibrer : organiser des événements qui rassemblent, soutenir les associations qui dynamisent nos villages, valoriser notre patrimoine, nos lieux de culture et nos équipements sportifs... tout cela contribue à renforcer ce qui nous unit.

Simplifier votre quotidien

Nos trois déchèteries, notre équipe d'accueil, et notre documenthèque en ligne (www.3cbo.fr) sont là pour vous accompagner.

Inscriptions aux activités, informations sur les aides, appui aux projets, soutien à la vie associative... Nous sommes présents aux côtés de chacun : habitants, associations, commerçants, artisans, entrepreneurs.

Faire rayonner notre territoire

Notre office de tourisme vous invite à redécouvrir la beauté de notre territoire, ses richesses naturelles et historiques. Avec des projets porteurs comme **La Maison du Manège** ou **la Ruche Éco**, nous cultivons l'innovation pour dynamiser l'économie locale et préparer l'avenir.

L'humain au cœur de tout

La vraie force de la 3CBO, ce sont les femmes et les hommes qui la font vivre. Leur écoute, leur sens du service, leur solidarité et leur respect sont au centre de chacune de nos actions. Ensemble, nous construisons un territoire accueillant, solidaire et vivant.

Et surtout...

Pour cette année 2026 qui commence, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux : **qu'elle vous apporte paix, solidarité, énergie et réussite.**

Continuons, ensemble, à faire grandir ce qui fait la richesse de la 3CBO : notre patrimoine, nos talents et les belles valeurs qui nous rassemblent.

Très belle année à toutes et à tous !

Christophe Bethoul - Président de la 3CBO

Pour rappel, les services de la 3CBO sont joignables au 02 38 95 25 15 ou par mail à accueil@3cbo.fr.

Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur www.3cbo.fr, suivre notre actualité sur nos pages Facebook-Instagram et sur votre smartphone avec l'application PanneauPocket.



À FOUCHEROLLES, EN L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE ET SAINT-JENOU, ELISABETH, CLOCHE DE VOLÉE

Ses caractéristiques :

Diamètre : 37 cm

Hauteur : 33,5 cm

Hauteur du battant : 26 cm

Bélière : 4 cm

Baudrier : 12 cm



Elisabeth dans son clocher



L'étrier



Le joug





Charpente haut du clocher



Anses – Ferrures de suspension



L'isolation grillagée efficace



La cloche et sa corde

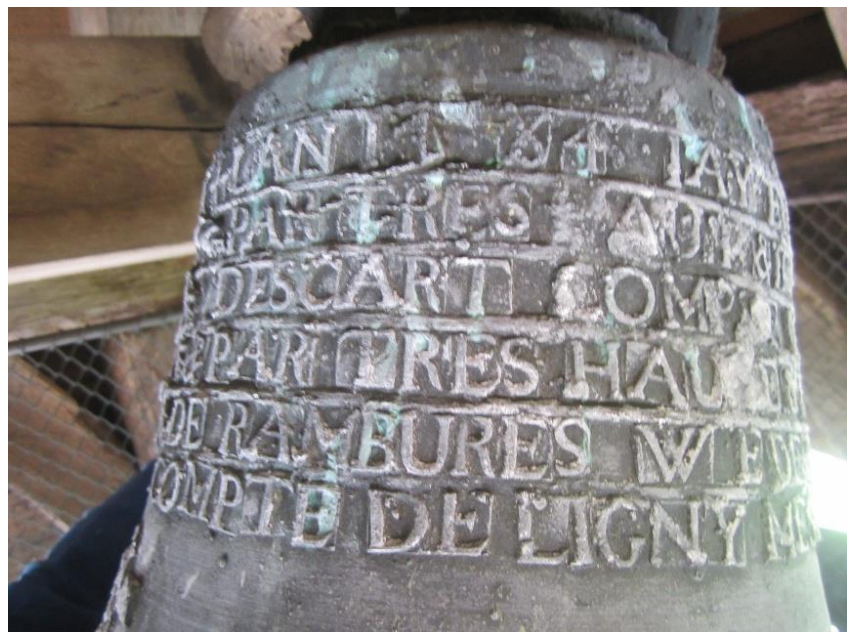


*Le chemin d'accès à la cloche dans le clocher
parfaitement entretenu*

... NOMMEE ELISABETH...



Défaut de gravure



... LAN 1734 (1784 ?)

Elisabeth porte l'inscription suivante :

« L'an 1734 (1784 ?) j'ai été bénie par Madame Vié et nommée Elisabeth par très haut et très puissant Seigneur François Nicolas René Descart comte maitre du camp de Régiment d'Artois et par très haute et très puissante Dame Elisabeth Jeanne de la Roche de Rambures et très haut et très puissant Seigneur Charles Adrien comte de Ligny mestre de camp de cavalerie ».

La légende dit que la cloche fut un jour volée et alors que la cariole des voleurs versait, elle tomba et glissa au fond de l'étang du bois de la Coche. On l'y entendit sonner pendant des décennies et des siècles...effrayant les habitants au fil des temps....

Elisabeth a été entièrement restaurée entre 2004 et 2007.



LES COMPAGNONS DE MONTAUFORT À FOUCHEROLLES, 4 ANNÉES D'AVENTURES !

Depuis quatre ans, la compagnie Montauforienne est fièrement établie à Foucherolles.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous soutiennent dans nos activités et nous permettent de partager notre passion avec les jeunes de la région.

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux Pages, âgés de 7 à 16 ans, et organisé notre tournoi automnal sur le terrain communal de Foucherolles.



Deux champions (Tomàs Champion jaune, Yohan Champion Rouge)

Le tournoi a rassemblé les membres du conseil Montauforien venus de toute la France, d'Île-de-France, de Normandie et de Bretagne, venus superviser et encourager nos jeunes pour l'occasion. Les épreuves de "libre fer" (armes choisies par chaque participant) et d'« épée à deux mains » furent l'occasion d'un combat serré entre le champion de Montcorbon et celui de Foucherolles. C'est finalement Tomàs, Champion de Foucherolles et compagnon de Montaufort, qui remporta chaque discipline à un seul point d'écart, témoignant de l'intensité et de l'excellence du tournoi.

D'autre part, si certains ont remarqué notre absence près de la mairie, et bien, c'est tout simplement que nos entraînements se déroulent désormais sur notre nouveau terrain, un peu plus éloigné (Le Petit Blainon), où sera installé courant fin avril-début mai un campement médiéval sous tente, protégé par de solides palissades en bois.



Nous remercions chaleureusement les propriétaires qui nous permettent cette installation.

Cette motte verra bientôt l'apparition de nouvelles infrastructures : une forge, une taverne où chacun pourra goûter aux mets préparés par le maître marmiton, ainsi qu'une production de pain, confiée à notre apprenti boulanger, futur maître boulanger.

Les recettes de notre association serviront directement à financer le matériel utilisé par nos jeunes.

N'hésitez pas à venir savourer nos plats et boissons lors de nos événements !

Enfin, nous prévoyons d'organiser au moins un tournoi par saison, suivi d'un banquet auquel chacun pourra réserver sa place.

Merci à tous pour votre soutien et votre fidélité,

Louis Robert,

Président de l'association "Les Compagnons de Montaufort" et Capitaine de la Lys Noire

L. ROBERT



Association
Sur le **chemin**
de Robert Louis
Stevenson

« Je ne voyage pas pour aller quelque part, mais pour voyager ; je voyage pour le plaisir du voyage. L'essentiel est de bouger ; d'éprouver d'un peu plus près les nécessités et les aléas de la vie, de quitter le lit douillet de la civilisation, et de sentir sous ses pieds le granit terrestre avec, par endroits, le coupant du cilex. »

Robert Louis Stevenson

LE CHEMIN DE STEVENSON

étape Le Bleymard – Alès
133 km, 3 172 m positif, 4 492 m négatif



Le Bleymard, nous arrivons en milieu d'après-midi à notre point de départ, le Relais des Cerfs-Station du Mont Lozère, sous une petite pluie et sept degrés, cela promet pour demain...

Le Mont Lozère, de la Station de ski à Florac, est un étrange massif nu, parsemé de chaos granitiques aux formes arrondies et ponctué de nombreuses sources fraîches, un pays à part entière où les genêts enivrent le printemps lui-même et où la bruyère violette et les myrtilles bleues annoncent plus tard la fin de l'été. Au sommet de Finiels, le temps s'arrête, laissant aux yeux le plaisir de courir des Alpes aux Pyrénées. La force des lieux imprègne alors inmanquablement le corps tout entier du marcheur avant de le pousser vers les volutes bleues des fameuses Cévennes.

Le balisage est parfois inexistant ou semi-effacé, nos mollets feront alors des kilomètres superflus !

Les Cévennes, de Florac à Alès, profondes et lumineuses à la fois, les vallées cévenoles invitent doucement au farniente, à la nonchalance du midi. Les sentiers de schiste glissent à travers les forêts de châtaigniers, plongeant vers les rivières rafraîchissantes avant de rejoindre les sommets ensoleillés. Les lauzes laissent progressivement la place aux tuiles sur les toits et chaque petit village traversé a ses histoires à raconter, en échange des vôtres bien sûr...

Florac, la référence en fabrication du jean

Autrefois, il était d'usage dans tout le monde antique de désigner les tissus avec des termes en rapport avec le lieu de production, et *Jeane* était le nom inscrit sur les nombreuses balles de futaine qui depuis le *Cinquecento* (XVIème siècle en italien) arrivaient de la république maritime génoise, alors à son apogée, dans le port de Londres, et devint, ainsi, le nom de cette toile très appréciée sur le marché anglais pour sa robustesse et son coût. Ce tissu, produit à Gênes mais aussi à Milan, sert dès le XIVème siècle de pantalon pour les paysans.

De nombreuses étoffes génoises acquises par Henri VIII, ont été inventoriées, après sa mort, comme *Jeane*, avec une référence précise au lieu d'origine de fabrication ; il s'agissait surtout de divers velours mais aussi d'autres typologies de textile. Dans le milieu du commerce ou des affaires, l'expression *merchant of Jeane* (marchand de Gênes) apparaît dans divers documents comme dans une copie de l'indenture (mot anglais désignant un type particulier de contrat synallagmatique) du 15 juin 1580, au sujet de l'achat de la propriété *Great Garden* par le comte d'Oxford à Benedict Spinola, *merchant of Jeane*.

La « toile de jean » est également utilisée comme support pour la représentation, en 1538, du récit de la Passion du Christ. Inspirée de la Grande Passion d'Albrecht Dürer, l'œuvre est attribuée en partie au peintre Teramo Piaggio ; il s'agit de toiles bleues en fibre de lin teintées avec de l'indigo qui reproduisent les scènes de la Passion et que les historiens indiquent comme les ancêtres des blue-jeans. Depuis 2001, cette œuvre est exposée au musée diocésain de Gênes.

À la fin du XVIIème siècle, un peintre anonyme dit Maestro della tela jeans représente, souvent dans chacun de ses tableaux, un personnage vêtu (veste, jupe, tablier, pantalon) de futaine de Gênes.



L'étape la plus difficile fût la dernière, de Saint-Jean-du-Gard à Alès, presque 28 kilomètres en 8 heures avec 943 mètres positifs et 999 mètres négatifs (moyenne 3,2 km/h).

Enfin nous arrivons à Alès au rond-point du Pont de Resca où un vestige des anciennes mines de charbon est exposé. Daniel ne peut plus avancer, il me demande de téléphoner à Catherine du gîte La Batejade afin qu'elle vienne nous chercher à la gare où nous arrivons à 16h50.





La Batéjade à Alès



Le hameau de Finiels



Le charbon dans les Cévennes



Le charbon

Une longue histoire dans les Cévennes

Les Cévennes et leurs bassins, dont en particulier Alès et La Grand'Combe, ont connu leurs premières heures de gloire industrielle durant le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècles, en grande partie grâce à l'une des richesses présentes en grande quantité dans leurs sous-sols : le charbon. L'exploitation minière rythme alors le quotidien de centaines de milliers de personnes.

Mais l'histoire du charbon dans les Cévennes commence bien avant... C'est même l'une des plus anciennes de France, qui débute au XIII^e siècle. À cette époque bien sûr, les moyens sont rudimentaires et on ne descend pas à plusieurs centaines de mètres dans le sol : on creuse simplement des trous de quelques mètres de profondeur.

Il a donc fallu bien plus de temps qu'on ne l'imagine avant que l'exploitation à grande échelle de ce minerai devienne le moteur de l'industrie locale durant plus de 200 ans.

Le début de l'exploitation charbonnière en Cévennes

De façon attestée, le début de l'exploitation minière en Cévennes remonte aux années 1230. Ainsi, Bernard de Soucanton, Abbé de l'abbaye Bénédictine de Cendras, percevait-il une rente annuelle de la part des exploitants auxquels il avait affermé les gisements de terre noire – autrement appelé charbon de terre – de la colline de Montaud. Ces exploitants étaient pour la plupart des forgerons et des chaudières.

Travaillé localement, ce charbon se trouvait donc essentiellement destiné aux forges et à la fabrication de la chaux. Les méthodes d'exploitation mises en œuvre étaient alors relativement élémentaires. Soit l'on creusait des galeries (ou fendues) à flancs de coteaux afin de parvenir au gisement visé. Soit encore on creusait des baumes, sortes de petits puits de faible profondeur qui possédaient une tendance assez fâcheuse à se transformer en fondrières en cas de pluies de forte intensité. Une dernière méthode, plus économique et plus rapide, consistait, pour le cas où la couche présentait un affleurement, à « gratter » le charbon directement au sol.

Les mines de charbon cévenoles et la révolution industrielle

En Cévennes, le véritable démarrage de la production minière à l'échelon industriel remonte au milieu des années 1830. Jusque-là, trois verrous majeurs avaient fait barrage à cette montée en puissance de l'industrie extractive cévenole :

- Le manque de capitaux ; les activités viticoles et séricicoles captant l'essentiel des investissements régionaux ;
- Une main d'œuvre régionale insuffisante et difficilement sédentarisable de manière pérenne à la mine ; les ouvriers étaient souvent liés aux travaux terriens, ils allaient et venaient à la mine au rythme imposé par les saisons agricoles ;
- L'enclavement des sites d'extraction houillers ; le charbon étant un minerai volumineux, pesant et à faible valeur marchande, il fallait pouvoir disposer de voies de communication permettant un acheminement tout à la fois lointain, rapide et économique pour que se produise un véritable décollage de la production charbonnière cévenole (faute de quoi la seule industrie locale existante aurait été incapable d'absorber la totalité d'une production réalisée à un échelon véritablement industriel).

Sous l'impulsion décisive du Maréchal Soult, qui lui demanda en 1829 d'apporter une solution au problème que représentait la faible capacité productive des exploitations minières



cévenoles, Paulin Talabot, copropriétaire des mines de la Grande Combe, proposa au début des années 1830 que l'on construise une ligne de chemin de fer reliant la Grand-combe à Beaucaire, via Nîmes. Le tronçon reliant Nîmes à Beaucaire fut achevé à la date du 15 juillet 1839 tandis que la section raccordant La Levade, Alès et Nîmes fut officiellement inaugurée le 10 août 1840.

La Mine Témoin d'Alès

Sur les hauteurs du quartier de Rochebelle, cette mine-école créée en 1945 pour former des apprentis mineurs est un élément phare de l'identité alésienne et de son histoire houillère. Mais c'est également l'un des atouts touristiques majeurs de la ville. La Mine Témoin compte 700 mètres de galeries, soit le plus grand réseau naturel visitable de France.

Connue à ses origines sous le sigle de QMT (quartier mine témoin), la Mine Témoin d'Alès est l'ancien Centre de Formation des Houillères des Cévennes. Plusieurs générations d'apprentis mineurs s'y sont succédées sans discontinuer depuis 1945 et jusqu'à l'année 1968 pour apprendre leur métier ou bien encore se perfectionner. Il s'agit d'un ouvrage minier authentique répondant rigoureusement à toutes les règles et régissant la profession.

Monsieur Raymond Aubaret, technicien de la formation des Houillères des Cévennes et passionné d'archéologie industrielle, anticipant, dès les années 60, la fermeture du fond en Cévennes, eut l'idée de transformer en une vaste rétrospective de l'histoire minière ce fantastique ouvrage réalisé par les futures mineurs pour répondre aux nécessité de leur propre apprentissage.

Il mit ainsi à profit les travaux pratiques des élèves du centre pour faire installer dans les galeries du QMT tout le matériel et les machines qu'il était parvenu à sauver dans le Bassin d'Alès-La Grand'Combe.

Aucun charbon n'a été extrait de la Mine Témoin à l'époque récente. Néanmoins, le site abrite en son cœur des galeries d'exploitation contemporaines de la Révolution Française. Ces dernières sont aujourd'hui fermées au public pour des motifs de sécurité. Leur seule présence atteste néanmoins de la réalité d'une exploitation minière sous la colline de Montaud, il y a plus de deux siècles.

Au pied du chevalement, s'ouvre la « cage » qui vous invite à plonger dans l'univers impressionnant des « gueules noires ». Commentés de bout en bout, les 700 mètres de galeries vous proposent une rétrospective saisissante de l'histoire minière de 1880 à nos jours.

Une approche réelle du monde de la mine qui vous transporte dans le quotidien des mineurs d'autrefois !

Extraits et images de : <https://www.cevennes-tourisme.fr/visites-decouvertes/le-patrimoine-des-cevennes/passe-minier-cevennes/> ; <https://www.mine-temoin.fr/> ; <https://www.ales.fr/sortir-bouger/musees/mine-temoin/>

C. PETIT

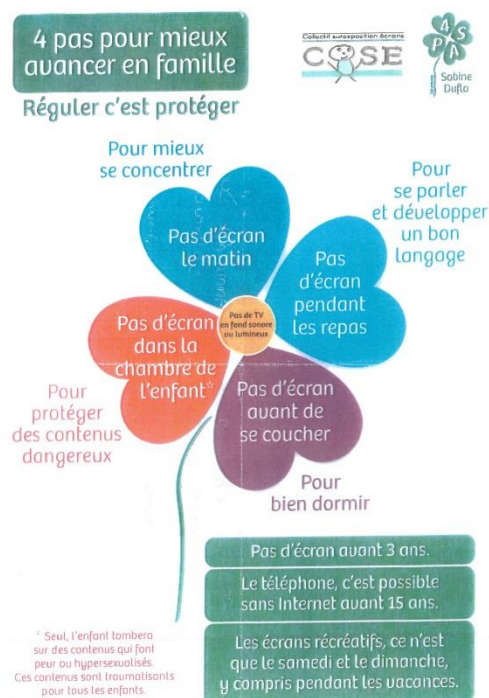


LA GESTION DES ÉCRANS

COMMENT GÉRER LES ÉCRANS AVEC LES ENFANTS DE 0 À 18 ANS ?

Le lundi 31 mars 2025, le Docteur Anne-Lise Ducanda, médecin en PMI, conférencière UNESCO, membre du collectif surexposition écrans (CoSE), membre de l'association SCREENPEACE, membre de l'association Ensemble pour l'éducation de la petite enfance, a tenu une conférence sur les écrans à Château-Renard. Des parents et des professionnels y ont assisté et un temps d'échanges a eu lieu à la fin de la séance.

Ces dernières années, l'environnement de l'enfant a été bouleversé. On a aujourd'hui plus d'objets connectés dans le monde que d'êtres humains (plus d'écrans dans nos maisons que de membre de notre famille). C'est devenu la 1^{ère} activité des enfants en dehors du sommeil. Les écrans distractifs (jeux vidéo, réseaux sociaux, comptines, jeux interactifs ...) apportent du plaisir au cerveau sans effort (la dopamine) c'est le circuit de la récompense. Pour éviter l'emballement de ce circuit, le cerveau va inhiber certains récepteurs et pour avoir toujours la même dose de plaisir, chercher les écrans. 95 % de notre temps est consacré aux écrans distractifs contre 5 % pour l'éducatif. **Les écrans sont addictifs.**



Pour les enfants de 6 à 18 ans, il y a 3 critères de risque :

Le temps passé : Dès 1 heure par jour, les enfants se concentrent moins, ont des difficultés à l'effort, à se faire de « vrais » amis, s'isolent, sont anxieux et ont un mal-être psychologique.

Dès 5 heures par jour, les enfants montrent des signes de dépression, tentative de suicide notamment à cause des réseaux sociaux. Ils sont interdits au moins de 13 ans ! En 2022, 87 % des 11-12 ans étaient sur les réseaux sociaux. L'âge moyen de la 1^{ère} connexion est de 8 ans et demi (2021). Les réseaux sociaux sont dangereux : partage de contenus morbides (groupe Wagner) – cyberharcèlement (1 enfant sur 4) – challenges mortifères – hypersexualisation (80 % sont des enfants-ados challenge TikTok) – pornographie : 12 % des sites web, 1^{ère} exposition : 9 ans. Il y a 3 types de réaction au porno : traumatisé, addiction, reproduction des scènes, le porno amène à la prostitution. Les enfants n'en parleront pas (peur de la punition, de la suppression du Smartphone) – violences – dysphorie de genre (changement de sexe : multiplié par 10 en 7 ans, 85 % regrettent) – dysmorphie (filtres) – syndrome FOMO (la peur de rater quelque chose, en moyenne 221 notifications par jour). Quelques réseaux sociaux : Facebook, TikTok, Snapchat, X, Whatsapp, meetme, monkey, kik, whisper ...

Les contenus : Ils créent des troubles psychiques : addiction, troubles des apprentissages, troubles DYS, intolérance à la frustration, troubles du sommeil, agressivité, violence, baisse de l'empathie, échec scolaire, phobie scolaire. Attention aux images inadaptées, ultra violentes ou à caractère pornographique (Squid game déconseillé au moins de 16 ans, GTA déconseillé au moins de 18 ans, Dahmer déconseillé au moins de 15 ans, Fortnite déconseillé au moins de 12 ans). Pour tuer sans

empathie, les soldats dans l'armée sont entraînés sur des jeux vidéo tels que GTA pour passer de la fiction à la réalité.



Le moment : Pas d'écran le matin, pas d'écran pendant les repas, pas d'écran dans la chambre de l'enfant, pas d'écran le soir (éteindre 1h30 avant le coucher) et pas de télé en fond sonore ou lumineux.

Quelques hôpitaux pédiatriques proposent des services d'addictologie en pédopsychiatrie pour les enfants de 6 à 18 ans. En 2013, il y avait 1% d'accueillis. En 2020, c'est 90 %. En 2018, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a reconnu les jeux vidéo comme addiction sans substance. Elle est officialisée comme « trouble du jeu vidéo ».

L'âge moyen d'acquisition du 1^{er} Smartphone est 8 ans. Les plus de 16 ans ont un écran greffé à la main « le handy ». À tous les âges, la lumière bleue est toxique pour la rétine (augmentation de la myopie). 1 adolescent sur 2 est sédentaire, il y a un risque sanitaire très élevé : obésité, diabète et troubles cardio-vasculaires. Sans oublier les ondes dégagées qui ont été considérées comme cancérogènes par l'OMS.

Les clés de 6 à 18 ans : contrôler la durée (1 heure maximum par jour ou 2h les mercredis, samedis et dimanches), contrôler les contenus, gérer les moments, privilégier des outils (planning, boîte à idées avec des jeux sans écrans, charte familiale), le contrôle parental.

Pour les enfants de 0 à 6 ans :

Il y a des conséquences similaires aux grands. Tout va être impacté. Il se crée 1 million de nouvelles connexions par seconde dans le cerveau d'un enfant à condition qu'il vive dans un monde réel, qu'il explore, qu'il bouge, qu'il soit en interaction avec des humains. L'enfant ne crée pas de connexions cérébrales lorsqu'il joue sur un écran, ou du moins pas les bonnes, il est privé de ses besoins.

Pour le cerveau, l'enfant ne fait que bouger son doigt pendant le temps du jeu. À 18 mois, le cerveau fait un tri dans les connexions cérébrales : l'élagage synaptique. Il va supprimer les connexions qui ne sont pas beaucoup utilisées.

L'expression « troubles spécifiques du langage et des apprentissages » regroupe les troubles en DYS : dyslexie (lecture), dyspraxie (motricité fine), dysphasie (langage) ainsi que certaines manifestations induites de ces troubles comme la dyscalculie (numérique), la dysgraphie (graphisme), la dysorthographe (écriture). Mais aussi les TDAH (Troubles De l'Attention avec Hyperactivité) avec une augmentation de +116 % en 9 ans. Ces troubles concernent 10 à 30 % des enfants dans les classes.

Les écrans sont la conséquence de troubles de l'attention, de l'agitation, de retard de langage, de retard cognitif, d'intolérance à la frustration (déscolarisation), retard de la motricité fine (pouce-index) et globale (sauter, marcher, tomber ...), retard au niveau du dessin, troubles du sommeil, cauchemars, troubles de l'oralité (stéréotypies : ensemble de gestes répétitifs : flapping, spinning, rotation des mains, allumer/éteindre l'interrupteur, fermer/ ouvrir une porte), agressivité, violence, troubles graves de la relation et de la communication.

Lorsque nous cherchons sur internet : troubles de la communication, des interactions et des stéréotypies, nous trouvons Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) ; or l'enfant n'est pas autiste ! C'est son environnement qui a empêché le développement du cerveau : syndrome EPEE (Exposition Précoce et Excessive aux Écrans). Les écoles demandent des AESH (Accompagnant des Élèves en



Situation de Handicap). Pour cela, il faut créer un dossier à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Il y a 300 % d'augmentation des dossiers en 10 ans. La plupart des dossiers sont des enfants surexposés aux écrans. De la petite section au CM2, les motifs principaux sont : troubles intellectuels et cognitifs + 24 %, troubles du psychisme + 54 %, troubles du langage + 94 %. Il y avait 1 enfant autiste sur 10 000 en 1975, en 2023 c'est 1 sur 64. Rappel : les médecins mettent les enfants sous traitement médical : manque de concentration (ritaline), agressivité (Risperdal), qui ne dorment pas (mélatonine).

Tous les troubles ne sont pas liés aux écrans ! Certains enfants ont de réelles difficultés qui ne s'améliorent pas avec l'arrêt des écrans.

Il existe 3 types de **toxicité** des écrans pour les tout-petits : face à l'écran directement, l'écran passif (télévision allumée en continue dans 50 % des foyers), les écrans éducatifs (puzzle, coloriage, couleurs, nombres, alphabet, cube ...) et l'écran des parents : Smartphone, tablette. L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) a sorti une étude qui informe « *les enfants de 2 à 5 ans qui ont presque tout le temps des écrans, développent des retards de langage et un retard de QI verbal de 3 points* ». C'est le déficit vidéo. À tous les âges, il y a des contenus dangereux sur internet (violence, horreur, sexe ...), c'est un tunnel de vidéos sur youtube.

Les clés avant 6 ans : Si l'enfant est surexposé aux écrans, il faut réussir le difficile sevrage : supprimer tous les écrans, jouets lumineux et sonores et proposer autre chose (boîtes d'activités, sac à bidouille), changer les habitudes (éteindre tous les écrans et pas de jeux vidéos en présence de petits dans la pièce), ne plus donner le Smartphone, se rendre disponible, se faire aider (entourage, professionnels).

Les enfants des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) sont dans des écoles dans la Silicon Valley en Californie où il n'y a pas d'écrans jusqu'à 14 ans. Les entreprises numériques sont les plus riches au monde.

En 2017, le docteur Jean-Michel Pedespan, neuropédiatre au CHU de Bordeaux écrivait : « *Surexposition aux écrans : des dégâts considérables sur les jeunes enfants. Une exposition précoce, intense et répétitive de stimulation visuelle et sonore est susceptible d'envahir certains circuits neuronaux qui initialement étaient voués à d'autres fonctions ... le développement cérébral se ferait de façon aberrante.* ».

Le docteur Ducanda termine par cette phrase : « *Il faut impulser une nouvelle dynamique qui préserve le sommeil et le développement physique et psychique des enfants. S'écarter de la norme du tout numérique imposée en 10 ans par les entreprises du digital. Aucune activité sur écrans ne sera aussi riche et profitable pour l'enfant que n'importe quelle activité du monde réel partagée avec ses proches* ».



C. ETIENNE

Informations et contact : www.surexpositionecrans.org, livre « les tout-petits face aux écrans, l'épidémie silencieuse », le Collectif Surexposition Écrans (CoSE), les 4 pas de Sabine Duflo.

QUELQUES INFORMATIONS



L'ADAPA

L'ADAPA (association d'aide à domicile) de Courtenay intervient auprès de tout public dans plusieurs domaines : aide à domicile pour tous (travaux domestiques, courses, ménage, repas, aide au lever, au coucher, à la toilette...), portage de repas à domicile...

ADAPA de Courtenay
22 Place Honoré Combe
45320 COURTENAY
Tél 02 38 97 41 14
association@adapacourtenay.fr

LES PRODUCTEURS DU GÂTINAIS

en Direct Producteur

ENVIE DE CONSOMMER LOCAL ?

Procurez-vous le *guide des producteurs DU GÂTINAIS MONTARGOIS*

Pour :

- ✓ Se faire plaisir
- ✓ Soutenir nos agriculteurs
- ✓ Protéger l'environnement
- ✓ Renforcer le lien social

Disponible en mairies, offices de tourisme et chez les producteurs !

Ou rendez-vous sur : WWW.LESPRODUCTEURSGATINAIS.COM

FAITES VOS COURSES DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS

GÂTINAIS MONTARGOIS

Le Gâtinais montargois est riche en savoir-faire agricole. Les producteurs, engagés pour une agriculture de proximité, offrent des produits frais et de qualité. Acheter directement auprès d'eux, c'est participer à un modèle économique durable tout en profitant de produits cultivés tout près.

Retrouvez tous les producteurs locaux sur le site : lesproducteursgatinais.com

LE TOURISME LOCAL

Sur le site www.gatinaistourisme.com, retrouvez toutes les balades, activités, actualités touristiques ... pour découvrir ou redécouvrir « *Le Gâtinais, il vous plait !* »

QUOI FAIRE PRÈS DE CHEZ MOI ?

Redécouvrir votre territoire avec **Gâtinais tourisme**

- Croisière fluviale au port de Grignon
- Patrimoine exceptionnel à Château-Renard
- Balade à vélo sur la Scandibérique
- Village pittoresque à Ferrières-en-Gâtinais

Rendez-vous sur : [gatinaistourisme.com](https://www.gatinaistourisme.com)

Gâtinais tourisme | #legatinaismeplait

© Noloon K pour la marque « Le Gâtinais il vous plait » du PÉRI Gâtinais montargois

LE Gâtinais IL VOUS PLAÎT



L'association EPONA a été créée le 2 février 1996, à l'initiative d'un groupe de passionnés du Patrimoine. Elle a pour objet de rechercher, découvrir, étudier et transmettre l'histoire du Patrimoine - la petite et la grande - en lien avec les caractéristiques spécifiques du territoire de l'intercommunalité, la Communauté de communes de la Cléry, du Betz, et de l'Ouanne - 3CBO, et du Gâtinais est.

A l'origine, l'association couvrait 10 communes, puis 9. Depuis 2022, elle intervient dans les 23 communes de l'intercommunalité.

EPONA vulgarise ses recherches auprès de ses adhérents et du public en général, dans des bulletins semestriels qu'elle édite. Elle soutient et participe activement à la vie culturelle et archéologique du territoire, et contribue ainsi à l'image de la collectivité, de ses habitants, ses institutions, ses visiteurs et tout autre partenaire.

Depuis sa création, l'association a participé à de nombreuses manifestations et organisé des conférences, des concerts vocaux...

L'adhésion à l'association EPONA est annuelle, de janvier à décembre. Elle comprend la livraison de 2 bulletins semestriels. Lors de l'adhésion, il est remis le dernier bulletin paru, ou un autre, au choix. L'adhésion donne droit aux manifestations organisées et/ou soutenues par EPONA.

Cotisation annuelle, selon sa nature :

- Adhésion : 20 €
- Etudiant : 10 €
- Membre bienfaiteur : 30 € et plus

Contact : contact@epona-gatinais.fr

Courrier postal : Association EPONA, Mairie, 2 avenue de la Gare 45220 TRIGUERES

Site : <https://epona-gatinais.fr>

Composition du bureau :


Président : *Roland VONNET*

Secrétaire : *Sylvette WONG*

Trésorière : *Marie-Claude SIEGEMUND*


Epona

Bulletin



Recueil semestriel du patrimoine de
la Cléry, du Betz, de l'Ouanne et du Gâtinais

Les cosaques zaporogues écrivant une lettre au sultan Mahmoud
IV de Turquie
Peinture du peintre russe Ilya Répine. Création 1880-1891



N° 53

2^e semestre 2025

Sommaire

Les cosaques, ces fils de la steppe	p. 3
À Triguères, l'église Saint-Martin et Saint-Louis, la chapelle du Courtoiseau	p. 7
La Selle-sur-le-Bied : monographie d'un village du Gâtinais	p.13
Le marché du jeudi à Courtenay... du temps de sa superbe !	p.18
Isabelle Taillefer (vers 1186 - 1246), descendante d'Elisabeth de Courtenay, comtesse-reine	p.23
Balade artistique autour de Château-Renard	p.28
Maurice Midol (1895 - 1980) Directeur de journal, collaborateur, historien local	p.35

DES ENTREPRISES À FOUCHEROLLES



N° SIRET : 831075536 00019

MA'ÉLAGAGE

Gorin maël 30 lot le bois des clercs 45320
Foucherolles
Elagueur / paysagiste
0627595482 Maelagage45@yahoo.com

ÉLAGAGES DÉLICATS / ADATTAGE / TAILLE / TAILLES PARTICULIÈRES /
TONTE

Olivier Plancoulaine

PEINTURE intérieur | extérieur

☎ 06 13 09 62 89
☎ 02 38 26 00 43
olivier.plancoulaine@orange.fr
n°12, Les papillons - 45320 Foucherolles

PHILADEQUAT SERVICES

Philippe ETIENNE
homme toutes mains
06 37 99 44 00

24 Bois des Clercs - 45320 FOUCHEROLLES
philadequatservices@gmail.com
Siret 824 993 968 00018

REVEILLE Nicolas
Entretien vos jardins
Foucherolles et ses alentours (30km)
06.46.70.32.16

Tonte, taille, débroussaillage
Création et entretien de massif
Désherbage sans produits chimiques

nicolas.reveille45320@gmail.com

BALTI45
Renovation & Espace Vert
07.86.63.76.45

Menuiserie extérieur
Fenêtre/Porte/Volet roulant/Store/Portail

Construction bois
Structure/Cloisonnage/Plancher

Rénovation intérieur
Cloison/Isolation/Carrelage/Agencement

Bardage bois & métal
Couverture Bac acier / Zingorie

Entretien des Espace vert
Tonte/débroussaillage/Arrosage

Thomas Florian
Artisan compagnon du devoir

M.G.T

Maçonnerie, couverture, enduit, placo, carrelage,
peinture, terrasse bois, parquet, salle de bain,
isolation, démolition, ect...

Mgt.Thomas
Téléphone : 06.32.81.90.83
E-mail: mgtentreprise@yahoo.com
Foucherolles 45320

ALLO LIVIER

MULTI SERVICES
Travaux divers Intérieur / Extérieur
Entretien espace verts

07 82 57 10 97 / allo.livier45@gmail.com

LN

▶ Création de site internet
▶ Conseils en visibilité Internet
▶ Optimisation et référencement SEO

Laurine Mencias
Développeuse web

laurinemencias.web@gmail.com
laurine-mencias.fr

Mahot Charlotte
Auxiliaire de vie diplômée

07 71 11 71 30

Accompagnement dans les actes
de la vie quotidienne.

Enfants et adultes en situation de handicap,
personnes âgées dépendantes.

auxiliairedevie4589@gmail.com
Foucherolles et ses alentours (20km)

Les Delices De Tata Doudou

Le Bon goût de ça

- Spécialité Africaine
- Traiteur événementiel
- Mariage - Baptême
- Anniversaire
- Tous événements

Spécialité traditionnelle mixte et africaine
Tél : 06 58 15 90 06

En direct avec Tata Doudou

Christophe Turquin

PHOTOGRAPHE

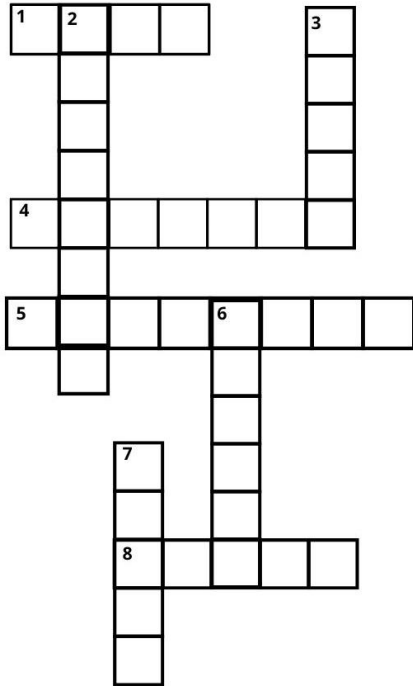
06 20 81 45 98

Si vous avez votre siège social sur Foucherolles et que vous souhaitez faire paraître votre carte de visite dans notre édition de l'année prochaine, merci de prendre contact avec la mairie.



PAGES RÉCRÉATIVES

Mots fléchés



Horizontal

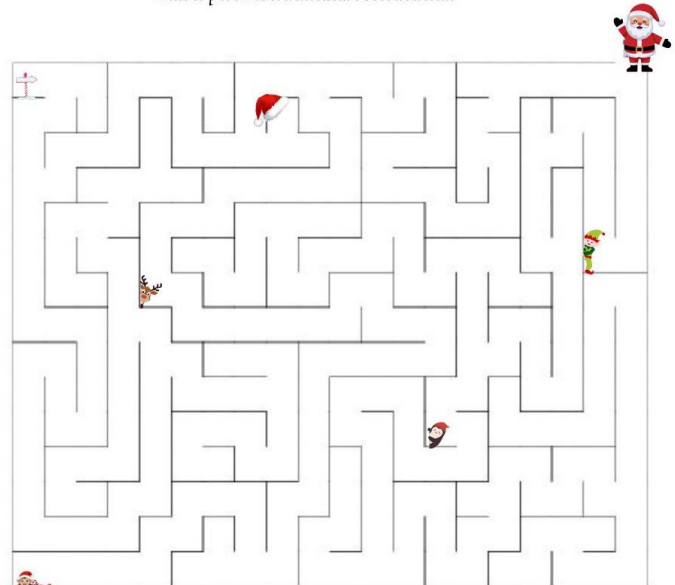
1. Inventeur de la machine à vapeur
4. Inventeur du système de lecture pour les non-voyants
5. Inventrice des escaliers de secours
8. Inventrice du filtre à café

Vertical

2. Inventrice des essuie-glaces
3. Inventeur du télégraphe électrique
6. Inventeur de l'ampoule
7. Inventeur de la dynamite

Labyrinthe

Aide le père Noël à atteindre son traineau



Sudoku

	4			3		6		1
	7	5	6	9		8		
	8				1	7		
	9	4	5			3		
	1				4	5	2	6
			1		3	9	8	
	3		8					5
7			2	6			3	8
8	2						7	



Où est l'ombre de l'elfe ?



Jeu des ombres

COLORIAGE MAGIQUE



Calendrier

Jours fériés

Vacances zone B



2026

Janvier

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Fevrier

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	6	7	8	9	10	11
	13	14	15	16	17	18
	20	21	22	23	24	25
	27	28	29	30		

Mai

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3		
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
	3	4	5	6	7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24	25	26	27	28	29
	31					

Septembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			